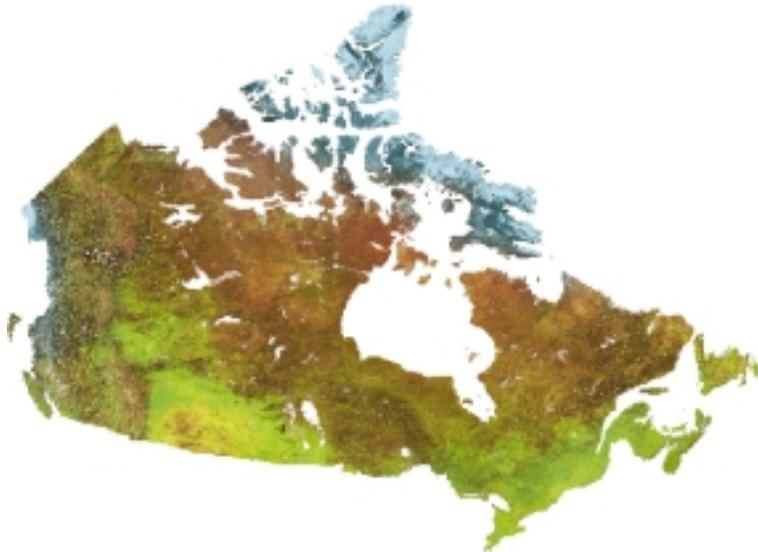


# Consultations sur une Stratégie canadienne de la récupération des ressources



**Compte rendu de la consultation du Nunavut,  
tenue à Iqaluit, le 14 juin 2002**

## **Consultations sur une Stratégie canadienne de la récupération des ressources**

### **Compte rendu de la consultation du Nunavut, tenue à Iqaluit, le 14 juin 2002**

#### **1. Contexte**

Ressources naturelles Canada (RNCan) a tenu une série de consultations au cours du printemps 2002 sur l'élaboration d'une Stratégie canadienne de la récupération des ressources (SCR). Des séances ont eu lieu à sept endroits, soit Vancouver, Yellowknife, Edmonton, Toronto, Halifax, Montréal et Iqaluit. Des représentants de l'industrie, d'organisations non gouvernementales et de tous les ordres de gouvernement ont été invités à y participer. Les objectifs de ces consultations étaient de déterminer les éléments suivants :

- les priorités en matière de récupération des ressources dans les collectivités urbaines et rurales de l'ensemble du Canada;
- les priorités en matière de récupération des ressources dans le Nord canadien;
- les obstacles à la récupération des ressources dans chaque région;
- les possibilités de projets de démonstration de récupération des ressources dans les secteurs industriel, de l'après-consommation et institutionnel;
- les niveaux de financement estimatifs des projets et les partenaires financiers.

À Iqaluit, la journée de consultation a commencé par une prière traditionnelle dirigée par un aîné inuit, Geosa Uniqsaraq. Cette prière a été suivie d'un tour de table où chaque participant s'est présenté. Mike Clapham (RNCan) a présenté un aperçu de la Stratégie canadienne de la récupération des ressources (voir le document de discussion à l'annexe I). Matthew Hough (Ville d'Iqaluit), Bob Patrick (Nunavut Power; voir l'exposé de Nunavut Power à l'annexe II), Michael Hine (Qikiqtaaluk Corporation) et Barbara Armstrong (Inuvik Recycling Society et AB Salvage) ont présenté des remarques d'ouverture sur les enjeux, les priorités, les obstacles et les possibilités en matière de récupération des ressources.

Les participants ont ensuite discuté des enjeux de la récupération des ressources à Iqaluit et au Nunavut, des obstacles en la matière et des rôles des divers intervenants dans le développement et la démonstration des initiatives de récupération des ressources. On a proposé plusieurs projets possibles de récupération des ressources qui pourraient être cofinancés par RNCan. Mike Clapham a clos la séance en expliquant les prochaines étapes de l'élaboration de la Stratégie.

L'ordre du jour et la liste des participants figurent aux annexes III et IV. En plus des deux animateurs et de Mike Clapham et Roy Sage, de RNCan à Ottawa, il y a eu 20 participants, représentant les aînés inuits, les recycleurs et associations de recyclage, la Ville d'Iqaluit, le gouvernement du Nunavut, les bureaux locaux d'Environnement Canada et de RNCan, l'industrie et des associations industrielles.

Plusieurs participants ont souligné l'absence du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) à la séance. (Nota : Des trois représentants du MAINC invités à l'atelier, deux avaient un conflit d'horaire et le troisième, qui avait accepté l'invitation, a été incapable d'y assister pour cause de maladie.) À la suite de la séance du 14 juin, le MAINC a indiqué son appui à la Stratégie sur les changements climatiques du gouvernement du Nunavut et réitéré que le MAINC finance le Programme des changements climatiques pour les collectivités autochtones et nordiques. Les promoteurs de projets de démonstration liés à l'énergie ou aux changements climatiques au Nunavut peuvent communiquer avec John McEwen (<[McEwenJ@inac.gc.ca](mailto:McEwenJ@inac.gc.ca)> ou 819-997-3109) ou avec Valerie Hume (<[HumeV@inac.gc.ca](mailto:HumeV@inac.gc.ca)> ou 819-997-9480), à l'administration centrale du MAINC, afin de discuter des possibilités de cofinancement.

## 2. Points saillants

- Iqaluit est une collectivité qui connaît une croissance rapide (6 300 habitants aujourd'hui). C'est la capitale du territoire du Nunavut, fondé il y a deux ans à peine. Cette croissance rapide exerce des contraintes sur les infrastructures de la ville, notamment en ce qui concerne l'eau, les égouts, les rues et les déchets solides. La collectivité et le gouvernement territorial n'ont pas les ressources (humaines et financières) nécessaires pour réagir adéquatement à toutes ces contraintes.
- La population du Nunavut connaît elle aussi une croissance rapide. Il en résulte une augmentation des besoins en électricité. L'électricité coûte cher, parce qu'elle est habituellement produite au moyen de diesel importé du sud. Il serait possible de récupérer la chaleur résiduelle de la production d'électricité et de s'en servir pour le chauffage à distance, l'aquaculture et les serres. Les nombreuses tentatives d'utilisation de l'énergie éolienne pour produire de l'électricité confirment les difficultés de fonctionnement causées par les vents très violents et les températures extrêmement basses qui sévissent au Nunavut. (Nota : On signale l'existence de nouvelles technologies d'énergie éolienne qui sont fiables à 69° de latitude.)
- La population d'Iqaluit comprend des Inuits et des personnes originaires du reste du Canada et de l'étranger. La collectivité ne considère pas la récupération des ressources comme une priorité. Certains groupes communautaires appuient la nécessité de récupérer les ressources, et quelques initiatives de recyclage des canettes de boisson en aluminium et du papier viennent de démarrer. Il faudrait des ressources pour mettre sur pied et maintenir des programmes et pour élaborer et réaliser des programmes d'éducation et de sensibilisation aux avantages du recyclage.
- Iqaluit fait face à plusieurs problèmes environnementaux graves : émissions provenant de la combustion continue de déchets au dépotier municipal; mauvais fonctionnement de l'usine de traitement des eaux usées en raison du béton utilisé pour sa construction (mélangé avec un granulats local inapproprié); débris d'ordures ménagères qui sont soufflés par le vent sur les routes et dans le port; expansion de l'habitation, qui nuit à la qualité d'un lac utilisé par les Inuits comme source d'approvisionnement en eau; lixiviation de contaminants à partir d'un dépotier à « métaux » situé sur un till qui se draine dans un ruisseau menant à la source d'approvisionnement en eau de la localité; poussière soulevée sur les voies non asphaltées pendant l'été. Un programme de recyclage des ordures ménagères visant à séparer les plastiques et les métaux des déchets brûlés au site

d'enfouissement est en cours. Un programme de séparation des matières dangereuses sera bientôt mis en œuvre. Ces matières seront isolées du lieu où les déchets sont brûlés, mais il n'y a actuellement aucun projet visant à les recycler. Un petit nombre d'incinérateurs approuvés servent à produire de la chaleur à partir d'huile à moteur usée. Du pétrole brut usé a servi à produire de l'asphalte.

- Des débris tels que des sacs de plastique et des pneus, provenant des activités de chasse et de piégeage au Nunavut et des populations de passage, sont des sources de danger pour la circulation et pour la conduite des motoneiges utilisées pour le transport entre les collectivités et pour la chasse et la pêche pendant le long et sombre hiver. Les aînés ont noté qu'autrefois, les os d'animaux étaient les seuls déchets sur la toundra, qui est maintenant jonchée de sacs d'épicerie, de bouteilles de plastique, de canettes, etc. Les eaux usées font problème dans les petites collectivités ainsi qu'à Iqaluit. Les aînés sont également préoccupés des fuites possibles dans l'eau de métaux et de produits chimiques qui proviennent des anciennes mines exploitées dans les années 1960 et 1970 et qui sont nocifs pour la santé des animaux sauvages.
- Les coûts de transport liés à l'éloignement des marchés de recyclage ne sont pas un obstacle aussi important qu'on pourrait le croire, car les avions ont besoin de lest pour leurs voyages de retour vers le sud. La plupart des fournitures viennent du sud et peu de denrées sont expédiées en retour. Le principal obstacle à l'envoi de sous-produits vers le sud à des fins de recyclage est lié à l'accès aux marchés de ces matières, qui sont variables de nature.
- Des participants ont souligné le manque de ressources et de capacité pour accéder aux programmes de subvention du gouvernement. Les critères de financement qui conviennent aux régions du sud représentent souvent un obstacle important pour le financement des projets dans le nord. Par exemple, les collectivités nordiques ne peuvent pas réussir dans des projets dont le financement serait octroyé au prorata de la population. On a aussi plaidé vivement en faveur de projets territoriaux à l'intention des toutes petites collectivités nordiques, plutôt que de projets uniquement axés sur les collectivités relativement importantes, comme Iqaluit.
- Le groupe a proposé des projets qui répondent aux besoins en matière de récupération des ressources dans les secteurs de l'après-consommation, institutionnel et industriel, ainsi que des projets transsectoriels. La plupart des projets sont transsectoriels ou relèvent du secteur de l'après-consommation.
- Les projets suggérés répondent à des besoins en matière de politiques, de réglementation ou d'éducation, favorisent le soutien des infrastructures pour le réseautage et les centres de collecte et de tri et comportent des projets de mise en œuvre nécessaires dans le nord. On a suggéré la fourniture d'installations portatives comme moyen de servir les collectivités nordiques qui produisent des quantités relativement faibles de matières recyclables.
- Mike Clapham a indiqué les prochaines étapes de l'élaboration de la Stratégie canadienne de la récupération des ressources : production du compte rendu de la séance en anglais et en inuktitut; rédaction et publication en trois langues d'un rapport final qui fera la synthèse des commentaires reçus lors des consultations dans les sept régions; présentation d'une demande de financement aux hauts fonctionnaires du gouvernement; si le programme est approuvé, financement à compter de l'exercice 2003-2004. Les participants ont été invités à

soumettre au plus tard le 28 juin des fiches de projet donnant plus de détails sur les projets suggérés au cours de la séance du 14 juin.

### 3. Récupérables

Les participants ont dressé une liste des récupérables, reproduite au tableau 3-1.

**Tableau 0-1 : Récupérables par secteur au Nunavut**

Récupérables	Secteur industriel	Secteur institutionnel ou commercial	Secteur de l'après-consommation
Plastiques, papier et déchets ménagers dangereux			√
Matériaux de construction ou de démolition et biens provenant des sites miniers en voie de restauration et des sites du réseau d'alerte avancé	√		
Bâches utilisées comme emballage pour le bois de construction	√		
Contenants à boisson			√
Matières contaminées aux BPC provenant des sites du réseau d'alerte avancé	√		
Métaux et autres déchets (dont certains déchets dangereux) au dépotoir à « métaux »	√		
Produits blancs (p. ex. réfrigérateurs)			√
Véhicules usagés	√	√	√

### 4. Obstacles

Les participants ont signalé l'existence des obstacles suivants en ce qui a trait à la récupération des ressources dans le territoire :

- Les critères de financement du gouvernement ne sont pas applicables aux régions nordiques. En outre, certains fonds du gouvernement ont été retirés des efforts de récupération des ressources au profit de la planification de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Manque de ressources et de capacité locales pour demander du financement.
- Manque de financement pour les bénévoles de la collectivité. (Par exemple, faut-il que la Journée des océans, une initiative financée naguère par Pêches et Océans Canada et axée sur le nettoyage des débris dans le port et sur le rivage d'Iqaluit, dépende du bénévolat?)
- Variabilité des marchés des sous-produits dans le sud.
- Des problèmes de responsabilité empêchent l'établissement d'une aire de récupération au dépotoir.

- Les sous-produits sont peu abondants et répartis sur un vaste territoire, ce qui rend la collecte coûteuse et nécessite des installations d'entreposage temporaire.
- La population n'est pas assez sensibilisée aux avantages de la récupération des ressources.
- On manque d'espace au site d'enfouissement pour entreposer les sous-produits jusqu'à ce qu'on puisse les acheminer vers le sud.
- On manque d'information sur la composition des déchets jetés au dépotoir.
- Il faut créer un esprit d'entreprise à l'échelle locale.
- Beaucoup de bouteilles sont expédiées du sud directement à l'utilisateur, ce qui rend difficile la mise sur pied d'un programme de consignation des bouteilles.
- Un conflit de responsabilités entre la Ville d'Iqaluit et le gouvernement territorial nuit aux travaux de réparation du déchiqueteur et de la fardeleuse, qui sont hors d'usage.
- On a aussi qualifié les attitudes d'obstacle important. Il est difficile de faire en sorte que ces enjeux de la récupération des ressources demeurent bien ancrés dans l'esprit des gens tout au long de l'année. Par exemple, les débris de déchets et les déchets sauvages ne sont un problème visible que trois mois par an. Pendant les neuf autres mois, tout étant caché par la neige, le problème est moins perçu comme une urgence.

## 5. Rôles

Les participants ont dressé une liste des rôles du gouvernement fédéral et des autres secteurs dans l'amélioration de la récupération des ressources (voir le tableau 5-1).

**Tableau 5-1 : Rôles des intervenants dans l'amélioration de la récupération des ressources**

Rôles	Gouv. fédéral	Territoire	Sociétés de mise en valeur des droits de naissance	Industrie
Communiquer de l'information sur les programmes et initiatives de récupération des ressources et sur les sources de financement, particulièrement pour les petites collectivités qui n'ont pas accès à Internet.	√	√		
Assurer une présence locale dans les petites collectivités.	√	√		

Rôles	Gouv. fédéral	Territoire	Sociétés de mise en valeur des droits de naissance	Industrie
Que le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien assure leadership et financement pour les initiatives de récupération des ressources.	√			
Que les sociétés de mise en valeur des droits de naissance assurent leadership et soutien pour les solutions de récupération des ressources, y compris un financement.			√	
Élaborer des politiques et des règlements qui encouragent les particuliers et les industries à récupérer les ressources (p. ex. crédit d'impôt ou rabais).	√	√		
Établir des mesures de dissuasion du non-recyclage.	√	√		
Les détaillants et les fabricants ont la responsabilité de reprendre les emballages et les produits en fin de cycle de vie.				√
Les fabricants devraient concevoir les produits en tenant compte de leurs effets environnementaux.				√

## 6. Possibilités

La discussion en groupe a révélé les possibilités suivantes en matière de récupération des ressources à Iqaluit et au Nunavut :

- Les matériaux de construction et les biens des sites miniers en voie de restauration et des sites abandonnés du réseau d'alerte avancé pourraient servir de matériaux de construction domiciliaire et de meubles.
- Les bâches ayant servi d'emballage pour le bois des nouvelles constructions domiciliaires pourraient offrir une protection contre les éléments à certaines habitations.
- Le till actuellement recouvert de matériaux dans le dépotoir à « métaux » d'Iqaluit pourrait servir de granulat pour la construction routière, au lieu qu'il faille dynamiter des montagnes pour créer du granulat.
- On pourrait établir une usine de papier de spécialité ou fabriquer du papier à partir du papier récupéré dans le nord afin de répondre aux besoins locaux.

- On pourrait concevoir de nouvelles installations de production d'électricité utiles pour l'aquaculture, l'agriculture ou le chauffage à distance.
- On pourrait coordonner les ressources de différents organismes afin d'optimiser les efforts de récupération des ressources. Nota : Elizabeth Sherlock, du gouvernement du Nunavut, s'est portée volontaire pour dresser une liste des initiatives de récupération des ressources en cours au Nunavut (voir l'annexe V).
- Les sous-produits organiques pourraient éventuellement servir de combustible pour la production d'électricité.
- On peut apprendre de l'expérience du Groenland et mettre sur pied un programme territorial visant à installer un incinérateur dans chaque collectivité et à utiliser l'énergie produite pour le chauffage à distance.
- Récupérer l'énergie des eaux usées pour le chauffage à distance.
- Générer du carburant biodiesel à partir de la gazéification des sous-produits organiques locaux et s'en servir comme carburant au lieu du diesel pour produire de l'électricité.

## 7. Projets

Les participants ont proposé divers projets de récupération des ressources pour le Nunavut. Ces projets sont présentés dans le tableau 7-1 ci-dessous sous les rubriques « projets transsectoriels », « secteur de l'après-consommation », « secteur institutionnel » et « secteur industriel ». On a soumis aux participants les questions suivantes :

- Quel est le projet?
- Qui est le promoteur du projet?
- Quel enjeu en matière de récupération des ressources est en cause?
- Quels sont les autres partenaires et bailleurs de fonds, existants ou possibles?
- Quel est le coût estimatif?
- Dans quel secteur se range le projet et quel obstacle a-t-il à surmonter?

Les projets proposés par les participants vont de projets élaborés, assortis d'objectifs clairs, d'un budget et d'une liste des partenaires possibles, à des idées découlant de la discussion devant être définies de façon plus approfondie. Toutes les idées de projet suggérées par les participants figurent dans le tableau, qui comprend aussi les détails disponibles.

Le tableau 7-2 présente les propositions reçues après la consultation du 14 juin.

**Tableau 7-1 : Projets possibles de récupération des ressources**

Projet	Promoteur	Impact	Coût	Partenaires possibles
<b>PROJETS TRANSSECTORIELS</b>				
Fournir un financement durable aux entreprises locales de recyclage.	Ville d'Iqaluit	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Détourne des déchets des sites d'enfouissement</li> <li>➤ Réduit les risques environnementaux liés aux émissions provenant de la combustion</li> </ul>		SCRR, Fédération canadienne des municipalités (FCM), financement fédéral des petites entreprises, projets de technologies relatives aux travaux dans les régions froides
Dresser la liste des initiatives de récupération des ressources en cours au Nunavut.	Gouvernement du Nunavut	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Éducation quant aux initiatives en cours</li> <li>➤ Possibilité de coordonner les ressources</li> </ul>		Iqaluit Recycling Society, Environnement Canada, RNCAN, Peterson & Auger, Nunavut Power
Mettre en œuvre le recyclage du papier à Iqaluit : acquérir une autre fardeleuse et un déchiqueteur, coordonner le système de collecte et les travaux des partenaires.	Iqaluit Recycling Society	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Détourne des déchets des sites d'enfouissement</li> <li>➤ Éventuellement, on pourrait tirer de l'énergie du papier ou mettre sur pied une fabrique de papier locale</li> </ul>	De 30 000 \$ à 50 000 \$	Environnement Canada, gouvernement du Nunavut, First Air, Ville d'Iqaluit, FCM
Étude de faisabilité sur l'établissement d'une fabrique de papier utilisant du papier recyclé comme matière première.		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Offre des perspectives d'emploi dans la collectivité</li> <li>➤ Détourne des déchets des sites d'enfouissement</li> </ul>		Nunavut Power

Projet	Promoteur	Impact	Coût	Partenaires possibles
Élaborer des programmes d'éducation et de sensibilisation de la collectivité visant à réduire la consommation de papier, tirer profit des programmes existants, s'inspirer des réussites passées et adapter les activités de communication au contexte nordique.	Iqaluit Recycling Society			
Récupérer de l'acier et d'autres matériaux de démolition au site de la mine Polaris, emballer les matériaux et les livrer aux collectivités locales pour qu'elles les réutilisent.		► Procure aux collectivités locales des lits, matelas, ordinateurs et matériaux de construction dont elles ont besoin	~1 M\$	Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC), gouvernement du Nunavut
Utiliser les dépotoirs des mines comme sites d'enfouissement des métaux et autres déchets des collectivités.				
Réaliser un projet de démonstration pour une installation centrale de compostage des matières organiques, peut-être un abri en ruche. Le compost peut servir à cultiver les végétaux et à réduire la poussière; il peut aussi être mélangé aux boues d'épuration.				
Nettoyer les camps éloignés de la région de Baffin.	Qikiqtani Inuit Association, Qikiqtaaluk Corporation			Qikiqtani Inuit Association, SCRR (si les matières sont réinjectées dans l'économie)

Projet	Promoteur	Impact	Coût	Partenaires possibles
Étudier la faisabilité d'établir une installation centralisée d'échange de matériaux (aire de récupération) et de financer sa mise en œuvre.		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Détourne des déchets des sites d'enfouissement</li> <li>➤ Réduit les risques environnementaux liés aux émissions provenant de la combustion des déchets des sites d'enfouissement</li> <li>➤ Évite de consommer les ressources naturelles qui seraient nécessaires à la production des produits réutilisés</li> </ul>		
Fournir des déchiqueteurs et une fardieuse fixes pour les canettes d'aluminium et les pneus à Iqaluit et de l'équipement portatif pour les petites collectivités.				
<b>SECTEUR DE L'APRÈS-CONSOMMATION</b>				
Réinstaurer la Journée des océans (nettoyage annuel).	Qikiqtani Inuit Association	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Améliore l'apparence de la région</li> <li>➤ Réduit les dangers de la circulation en motoneige</li> </ul>		SCRR, Pêches et Océans Canada
Acquérir un perforateur et une fardieuse pour les sous-produits du plastique.	Iqaluit Recycling Society			Environnement Canada, Ville d'Iqaluit, gouvernement du Nunavut, FCM
Étudier le marché des produits faits de plastiques recyclés, p. ex. les patins de traîneau, et les impacts sur le cycle de vie des utilisations possibles des plastiques.	Inuits aînés			

Projet	Promoteur	Impact	Coût	Partenaires possibles
Mettre sur pied un programme de lutte contre les corbeaux visant à les empêcher de déchirer les contenants à déchets et d'éparpiller les débris; prévoir des poubelles à l'épreuve des corbeaux.	Inuits aînés			
Mettre sur pied l'équipement et l'infrastructure de collecte pour le recyclage des plastiques 1 et 2 en des pavés à emboîtement à utiliser sur les trottoirs, aires de stationnement, etc. des collectivités nordiques. Le but est de réutiliser tous les contenants en PTPE. Le programme comprend la collecte des plastiques, le broyage, la fonte, le mélange et le moulage sous pression (dans l'intérieur, des déchiqueteurs et une machine à mouler seront nécessaires). Une fiche de projet a été déposée.	Peterson & Auger	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Détourne des déchets des sites d'enfouissement</li> <li>➤ Réduit les émissions provenant de la combustion de plastiques aux sites d'enfouissement</li> <li>➤ Remplace l'extraction et la transformation de ressources naturelles (pour produire du béton et de l'asphalte)</li> </ul>	<p>690 000 \$ (mise en œuvre sur un an)</p> <p>340 000 \$ demandés à la SCRR</p>	Ville d'Iqaluit, comités des déchets solides, gouvernement du Nunavut
Appliquer des frais aux sacs de plastique afin d'inciter les gens à ne pas les jeter.		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réduit les débris dans les rues</li> <li>➤ Réduit les émissions liées à la combustion au dépotoir</li> <li>➤ Détourne des déchets du site d'enfouissement</li> </ul>		
Mettre sur pied un programme de consignation des bouteilles.	Bureau géoscientifique Canada-Nunavut			
Elaborer des mesures favorisant l'utilisation de contenants recyclables pour l'épicerie (concours scolaire, etc.).				
Rénover les toilettes en installant des toilettes à faible débit.	Iqaluit Recycling Society	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prolongera la vie des canalisations existantes</li> </ul>	De 1 M\$ à 2 M\$	Ville d'Iqaluit
<b>SECTEUR INSTITUTIONNEL</b>				

Projet	Promoteur	Impact	Coût	Partenaires possibles
Élaborer une stratégie à long terme de gestion des déchets et de récupération des ressources et établir les installations nécessaires à Iqaluit.	Ville d'Iqaluit		De 11 M\$ à 12 M\$	
<b>SECTEUR INDUSTRIEL</b>				
Nettoyer le dépotoir à « métaux » et récupérer les matières granulaires du till sous-jacent pour les utiliser comme granulats.		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Évite de dynamiter des montagnes pour produire du granulats ou retarde un tel dynamitage</li> </ul>	De 1 M\$ à 2 M\$	
Nettoyage des sites du réseau d'alerte avancé du MAINC. Nettoyer les sites du réseau d'alerte avancé du Nunavut qui restent à nettoyer; trouver et financer une solution pour les matières contaminées aux BPC.	Association des municipalités du Nunavut	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Injecte 100 M\$ dans l'économie du Nunavut sur 10 ans</li> <li>➤ Renforce les capacités</li> <li>➤ Protège l'environnement et la santé des résidents</li> </ul>		Ministère de la Défense nationale, MAINC, Environnement Canada

**Tableau 7-2 : Propositions reçues après la consultation du 14 juin 2002**

Projet	Promoteur	Impact	Coût	Partenaires possibles
<b>PROJETS TRANSSECTORIELS</b>				
<p>Programmes de recyclage au Nunavut. Les dépotoirs et les dépôts de déchets métalliques des collectivités du Nunavut contiennent des réfrigérateurs (fréon), des canettes d'aluminium, de la ferraille et de vieux véhicules, notamment des camions et de la machinerie lourde. Les collectivités du Nunavut n'ont pas les ressources financières nécessaires pour mettre en œuvre des programmes de recyclage. Trouver des solutions qui aideront les municipalités du Nunavut à mettre en œuvre des programmes de recyclage abordables et praticables sans imposer de fardeau financier supplémentaire aux municipalités.</p>	<p>Association des municipalités du Nunavut</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Préserve l'environnement et les villages au profit des générations futures en réduisant la quantité de métaux dans les dépotoirs et les dépôts de déchets métalliques</li> </ul>		<p>Gouvernement du Nunavut, gouvernement fédéral, SCRR</p>
<b>SECTEUR INSTITUTIONNEL</b>				
<p>Salubrité de l'eau potable. Moderniser toute l'infrastructure et les systèmes de canalisation d'eau désuets au Nunavut afin qu'ils respectent les recommandations de Santé Canada.</p>	<p>Association des municipalités du Nunavut</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Assure une eau propre et saine aux municipalités du Nunavut</li> <li>➤ Offre une formation certifiée en analyse de l'eau dans chaque collectivité du Nunavut</li> </ul>		<p>Gouvernement du Nunavut</p>

Annexe I

**CONSULTATIONS SUR  
UNE STRATÉGIE CANADIENNE DE LA RÉCUPÉRATION DES RESSOURCES**

***- Documentation de base -***

***Le 12 avril 2002***

## Introduction

La récupération des ressources a pour but de recycler les matériaux et l'énergie à la fin de leur cycle de vie de façon rentable et durable du point de vue écologique et social. Ressources naturelles Canada (RNCan) désire identifier des projets potentiels de démonstration de la récupération des ressources qui reflètent les particularités canadiennes. Ces projets serviront de fondement à la Stratégie canadienne de la récupération des ressources.

RNCan entreprend un processus consultatif avec tous ses partenaires pour qu'ils lui fassent part de leurs points de vue et de leurs idées dans une série de conférences-discussions visant à identifier les priorités concernant la récupération des ressources et à recommander à des fins de cofinancement des projets de démonstration de récupération économiquement et écologiquement viables. Nous sollicitons votre contribution dans ce processus.

RNCan vise à identifier les projets, les partenaires de financement et les différents ordres de gouvernement qui peuvent faire partie d'une stratégie de la récupération des ressources reflétant les besoins de toutes les régions du Canada. À partir de ces consultations, un dossier commercial sera créé et présenté à de hauts fonctionnaires fédéraux à l'automne de 2002.

## Processus

Des consultations sont prévues durant les mois d'avril, de mai et de juin dans les endroits suivants :

- ▶ Vancouver (Colombie-Britannique), pour la Colombie-Britannique et le Yukon
- ▶ Edmonton (Alberta), pour l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba
- ▶ Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest), pour les Territoires du Nord-Ouest
- ▶ Toronto (Ontario), pour l'Ontario
- ▶ Montréal (Québec), pour le Québec
- ▶ Halifax (Nouvelle-Écosse), pour les provinces de l'Atlantique
- ▶ Iqaluit (Nunavut), pour le Nunavut

Ces consultations ont pour but d'identifier :

- ▶ les priorités en ce qui concerne la récupération des ressources dans les communautés urbaines et rurales partout au Canada;
- ▶ les priorités en ce qui concerne la récupération des ressources au nord du 60<sup>e</sup> parallèle au Canada;
- ▶ les obstacles à la récupération des ressources dans chacune des régions;
- ▶ des projets de démonstration de récupération des ressources dans les secteurs industriel, institutionnel et de la consommation;
- ▶ le niveau de financement estimatif des projets et les partenaires de cofinancement.

Nous demandons aux participants de pouvoir identifier à la réunion une ou plusieurs des données suivantes :

- ▶ les problématiques et les possibilités locales en matière de récupération des ressources;
- ▶ les problématiques et les possibilités sectorielles en matière de récupération des ressources, c.-à-d. industrielles, institutionnelles et de l'après-consommation;
- ▶ les obstacles entourant les problématiques et les possibilités mentionnées ci-dessus;

- des projets de démonstration ayant besoin de cofinancement pour être implantés.

Une ébauche de présentation servant à identifier des projets de démonstration est jointe à ce document pour consultation (voir l'annexe I). Un formulaire doit être rempli pour chacun des projets et présenté à la réunion de consultation.

Les priorités, les obstacles et les projets de démonstration qui auront été identifiés au cours des consultations seront compilés sous forme de notes qui seront transmises à tous les participants. RNCan utilisera le résultat de ces consultations pour recommander des projets de démonstration qui seront cofinancés par le gouvernement.

## CONTEXTE

### Antécédents

Les demandes nationale et internationale en matière de recyclage et de produits recyclés sont constamment à la hausse et continueront d'augmenter. Les pressions sur les économies industrialisées et non industrialisées pour encourager l'efficacité et la compétitivité et pour assurer une gestion écologique des produits et des matériaux tout au long de leur cycle de vie sont à l'origine de cette tendance.

L'industrie des produits recyclés est très concurrentielle et en rapide expansion. Le recyclage est reconnu pour son efficacité matérielle et comme étant l'un des moyens de réaliser une saine gestion industrielle et commerciale tout en permettant une réduction des gaz à effet de serre. Des pressions augmentent au Canada tout comme à l'étranger pour que soient adoptées des mesures maximisant l'efficacité matérielle et énergétique de la conception et de la fabrication des produits. Cette pression crée des occasions rentables de recyclage et de réemploi des produits à la fin de leur vie économique prévue.

Le Canada se distingue par sa géographie et sa géologie et par l'abondance de ses ressources naturelles. En raison de la complexité des nombreux éléments des gisements, et des défis présents lors de la récolte des innombrables espèces forestières et de la recherche et de l'extraction du pétrole, le Canada possède des compétences uniques et hautement spécialisées dans la gestion et la production des ressources naturelles. Cette connaissance spécialisée combinée aux infrastructures modernes de traitement et de production confère au Canada un important avantage pour la gestion complexe du recyclage des ressources matérielles provenant à la fois des secteurs de consommation post-industriel et de l'après-consommation.

Les petites et les moyennes entreprises (les PME) ont leur propres possibilités, besoins et difficultés. Un problème fréquent pour elles est de s'assurer l'accès à des technologies et procédés de récupération des ressources à petite échelle qui sont financièrement abordables et rentables, et qui ne reposent pas nécessairement sur l'accès direct ou régulier à des installations de récupération sophistiquées et centralisées. Les PME restent l'épine dorsale de l'économie canadienne en générant une grande part des emplois et de la croissance.

Les activités de récupération des ressources sont plus attrayantes dans les régions urbaines mais elles peuvent parfois avoir plus d'importance dans les régions névralgiques rurales et éloignées.

La région du Nord serait un exemple particulièrement typique, tout comme les régions agricoles et touristiques de grande valeur et les régions renfermant des écosystèmes délicats ou des zones naturelles prisées à des fins de loisirs. Dans les collectivités et les régions où le transport de matières recyclables est trop coûteux ou impraticable, de petites entreprises locales pourraient représenter une option et une occasion intéressantes.

Le Canada a la possibilité de devenir un chef de file mondial dans certains créneaux de la récupération des ressources et de se forger une image positive de gestionnaire responsable de l'ensemble du cycle de vie des produits. Il faut mettre au point et promouvoir des technologies et des approches canadiennes concurrentielles sur le marché mondial en expansion des technologies et du savoir-faire en matière de récupération viable et écologique des ressources. À cette fin, le Canada doit demeurer un participant actif et crédible dans le domaine de l'élaboration des politiques internationales de développement touchant à la fois les marchés mondiaux des matières recyclables et l'accès des produits canadiens aux marchés étrangers.

### **Stratégie canadienne de la récupération des ressources**

RNCan est en faveur de l'élaboration d'une Stratégie canadienne de la récupération des ressources. Le Canada a besoin d'une telle stratégie pour :

- ▶ améliorer l'efficacité des matériaux et des ressources;
- ▶ réduire l'impact de l'utilisation des ressources sur l'environnement;
- ▶ contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre;
- ▶ s'attaquer aux défis et aux occasions uniques en fait de récupération des ressources que posent la géographie, la répartition de la population et le climat;
- ▶ devenir un chef de file mondial dans certains créneaux de la récupération des ressources.

La récupération des ressources consiste en des mesures destinées à maximiser les occasions économiques de récupérer les produits (et les sous-produits), les matériaux et l'énergie à la fin de la vie utile des produits et de réintégrer au marché par recyclage et réutilisation tout ce qui est récupéré.

Une stratégie de la récupération des ressources comprend la promotion et l'instauration, dans le secteur public, dans le secteur privé et dans celui de la consommation, de politiques et de pratiques qui a) accroissent les possibilités de récupérer les ressources matérielles et énergétiques encore utilisables à la fin de la vie utile du produit, b) augmentent l'accès aux produits, aux matériaux et à l'énergie récupérables (dont les composantes des produits et les sous-produits) par les secteurs du recyclage et de la réutilisation, c) améliorent l'efficacité et l'aspect écologique du recyclage et de la réutilisation. Une récupération de la ressource rentable et écologiquement saine maximise une utilisation productive des ressources naturelles, diminue la production de déchets, les traitements connexes et le coût des moyens d'élimination tout en appuyant l'innovation et la compétitivité des industries.

La récupération efficace des ressources soulève des questions complexes en matière de politiques, de technologies, de réglementation et d'infrastructures qui transcendent les activités traditionnelles des secteurs industriel, commercial, institutionnel et de la consommation ainsi que les limites intergouvernementales. L'établissement d'un processus de consultation pour identifier les projets qui auront un impact sur la récupération des matériaux présentement envoyés à la décharge constitue un premier pas essentiel.

Voici trois éléments clés qui devront être abordés dans l'élaboration d'une stratégie de la récupération des ressources qui soit efficace, rentable, écologique et permette au Canada de réaliser ses objectifs de développement durable :

1. Comment informer, influencer et mobiliser les décideurs de l'administration publique, les organismes non gouvernementaux et les Canadiens et Canadiennes en général, de sorte qu'ils prennent les mesures appropriées en matière de récupération des ressources. Pour augmenter les activités de récupération, il sera essentiel de changer les mentalités et de faire comprendre que les produits et les matières à la fin de leur vie utile sont des ressources à récupérer pour d'autres usages économiques plutôt que des déchets.
2. Comment faire progresser les technologies, les processus, les réseaux institutionnels et les infrastructures de soutien pour mieux appuyer la récupération des ressources. La disponibilité de technologies, d'infrastructures et de processus rentables et écologiques est essentielle à l'expansion des activités de récupération des ressources au pays. Cela comprend à la fois les technologies et les procédés « en amont », qui touchent la conception de produits récupérables de manière rentable à la fin de leur vie économique prévue, et les technologies et les procédés « en aval », qui permettent la déviation, l'extraction, la séparation, la réutilisation et le recyclage des matières et de l'énergie de manière efficace et efficiente.
3. Comment créer et maintenir un contexte politique et une réglementation qui facilitent et renforcent la récupération rentable et écologique des ressources. L'élément central d'un secteur de la récupération des ressources viable au Canada est l'existence d'un milieu favorable aux investissements et à la réalisation des activités dans ce domaine. L'éventail complexe de règlements et de mesures politiques touchant l'exécution et le financement des activités de récupération des ressources influe grandement sur la viabilité financière et opérationnelle d'un grand nombre d'entreprises de réutilisation et de recyclage.

### **Critères du projet**

Identifier des projets de démonstration qui :

- ▶ permettront la mise au point et la promotion de technologies et d'approches canadiennes pouvant compétitionner sur un marché mondial en pleine croissance, aux fins d'activités de récupération des ressources viables du point de vue économique et écologiquement responsables;
- ▶ pourront informer, influencer et mobiliser les décideurs au sein des gouvernements, de l'industrie et des organisations non gouvernementales ainsi que les Canadiens et les Canadiennes en général, de sorte qu'ils prendront les mesures appropriées en ce qui a trait à la récupération des ressources;
- ▶ feront progresser les technologies et les processus et appuieront les réseaux institutionnels et les infrastructures afin qu'ils puissent mieux soutenir la récupération des ressources;
- ▶ créeront et maintiendront des politiques et une réglementation qui faciliteront et renforceront une récupération des ressources rentable et écologique.

Ces projets devraient :

- ▶ être viables du point de vue économique et durables des points de vue écologique et social;
- ▶ pouvoir compter sur des partenaires provenant des autres ordres de gouvernement, de l'industrie, des groupes communautaires et d'autres parties intéressées;

- ▶ récupérer des produits et des matériaux à la fin de leur durée de vie utile, à l'intention de l'industrie, du secteur institutionnel et de l'étape de l'après-consommation;
- ▶ s'attaquer aux priorités locales en collaboration avec des leaders d'opinion locaux qui sont dynamiques;
- ▶ être raisonnablement bien définis;
- ▶ avoir besoin d'un cofinancement pour être établis.

### **Conclusions et étapes suivantes**

On résumera les commentaires exprimés lors des séances de consultation et les commentaires soumis par écrit jusqu'au 25 juin 2002 et on distribuera ce résumé aux parties intéressées. On élaborera une stratégie globale en tenant compte de ces commentaires. Les projets de démonstration recommandés, les niveaux de financement et les partenaires constitueront les fondements de la stratégie. La stratégie devrait normalement être présentée à l'automne 2002 aux fins de l'approbation de son financement.

Les vues des parties intéressées constituent un élément important du processus d'élaboration d'une stratégie canadienne de la récupération des ressources. Nous remercions sincèrement ces parties d'avoir pris le temps de nous les communiquer.

## **Annexe I**

### **Stratégie canadienne de la récupération des ressources**

#### **Présentation préliminaire pour identifier les projets potentiels**

- ▶ Titre
- ▶ Auteur (avec coordonnées : adresse, courriel, télécopieur et téléphone)
- ▶ Brève description du projet proposé
- ▶ Type de projet : industriel, après-consommation, institutionnel
- ▶ Mise en évidence géographique : au nord du 60<sup>e</sup> parallèle, région urbaine ou rurale
- ▶ Impact prévu sur la récupération des matériaux ou de l'énergie
- ▶ Estimation du coût du projet et calendrier prévu
- ▶ Partenaires potentiels dans le projet
- ▶ Sources et niveaux de financement présumés

## **Annexe II**

# **Présentation de Nunavut Power Corporation**

Énergie, environnement et  
développement

Une approche communautaire

## Concepts

- Initiatives actuelles de la Société d'énergie du Nunavut (SEN)
- Écotourisme
- Tourisme culturel
- Projets énergétiques
- Développement communautaire

## Initiatives actuelles de la SEN

- Installation de moteurs de remplacement à faible consommation d'énergie
- Installation de deux petits moteurs électroniques à Resolute – carburant économisé : 22 000 \$/mois
- Participation à des essais de moteurs Detroit de niveau II – les normes d'émissions de l'EPA entreront en vigueur en octobre 2002. L'un des moteurs ira dans une usine fédérale, la chaleur résiduelle remplaçant la chaudière de chauffage.
- Les moteurs de niveau II affichent une montée en régime sans fumée.

## Initiatives actuelles de la SEN (suite)

- La consommation de carburant des nouveaux moteurs électroniques est de 14 % plus économique que celle des anciens moteurs.
- Des systèmes à chaleur résiduelle sont en place depuis quelques années sur une échelle restreinte dans de nombreuses collectivités.
- On met au point actuellement de nouvelles formules, notamment pour la récupération de la chaleur d'échappement et de la chaleur de la chemise d'eau, pour Cambridge Bay, Iqaluit, Rankin Inlet, Baker Lake et Cape Dorset.

## Initiatives actuelles de la SEN (suite)

- Un de nos ingénieurs est en Suède pour faire des études supérieures en systèmes énergétiques; la technologie européenne est plus avancée que la nord-américaine.
- Un autre ingénieur étudie la conception des cinq systèmes complets en travaillant avec un consultant.
- Embauche d'un technicien en gestion de l'énergie

## Écotourisme

- Tourisme fondé sur des attraits écologiques
- Hôtels à faible consommation d'énergie
- Bon traitement des déchets
- Activités de plein air organisées
- Expéditions de pêche contrôlées
- Attrayant pour les Européens

## Tourisme culturel

- Visites guidées contrôlées
- Expositions et activités culturelles traditionnelles
- Explorations mythologiques
- Artisanat de fabrication traditionnelle offert en vente
- Visites de sites archéologiques (archéologie publique)
- Attrayant pour les Européens (particulièrement pour les Allemands)

## Projets énergétiques

- Énergie hydraulique
- Chaleur résiduelle
- Énergie éolienne
- Piles à combustible
- Biodiesel

## Développement communautaire

- Énergie hydraulique et aquaculture
- Traitement des eaux usées et agriculture
- Piles à combustible et eau potable
- Recyclage et production de papier
- Agriculture et carburants
- Financement provenant des profits du tourisme

## Partenariats

- Université de Stockholm
- Technologie beaucoup plus avancée que la nôtre
- Transfert de technologie par l'entremise de mémoires de maîtrise et de thèses de doctorat
- Industrie de l'écotourisme établie
- Porte ouverte sur les marchés européens

## Distribution de la chaleur à Arviat



- Construction de juin à décembre 2001

## Informations sur le système

- Quatre clients :
  - Hôtel coopératif Padlei
  - Collège arctique du Nunavut
  - École secondaire Qitqliq
  - École primaire Levi Angmak

## Informations sur le système

- 900 m de tuyaux de distribution au total
  - 620 m enfouis
  - 280 m hors-sol, dans les vides sanitaires des immeubles
- Flux maximal prévu : 985 l/min
- Capacité thermique prévue : 1 075 kW
- Livraison annuelle d'énergie : 1 340 MWh
- Mazout épargné annuellement : 174 000 l
- Économies annuelles de mazout : 126 500 \$
- Réduction des émissions de CO<sub>2</sub> : 1 891 t/an



Tranchée de tuyauterie entre l'école secondaire et l'école primaire



Tranchée de tuyauterie traversant la cour d'école

Échangeur de chaleur du système de chauffage de l'école primaire

Lorsque de la chaleur est disponible, cette unité peut faire le travail des chaudières de la diapositive suivante.

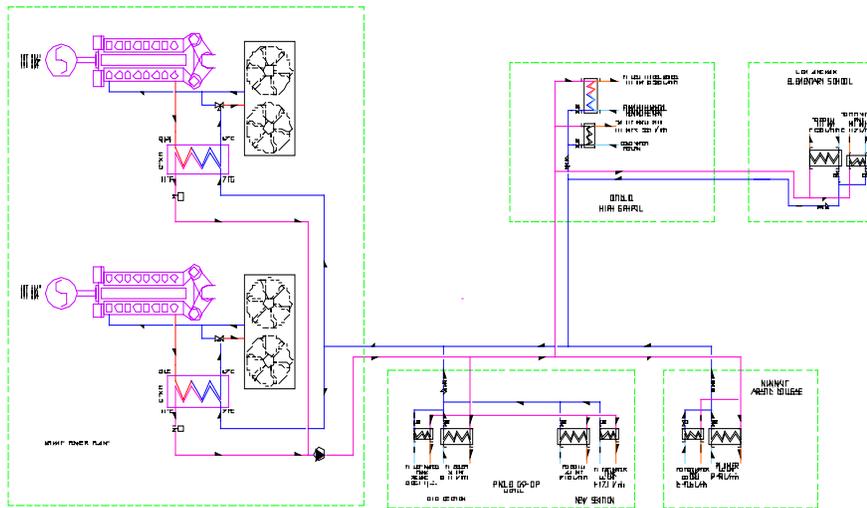


Schéma du système de récupération et de distribution de chaleur d'Arviat

## Annexe III

### Consultations sur une Stratégie canadienne de la récupération des ressources

Consultation du Nunavut, tenue à Iqaluit, le 14 juin 2002

*Frobisher Inn, salle Husky*

### Ordre du jour

8 h	Enregistrement et rafraîchissements	
8 h 30	Mot de bienvenue et présentations	Roger Yates
8 h 35	Prière d'ouverture	Geosa Uniqsaraq, Association des aînés
8 h 40	Présentations – tour de table	Tous
8 h 55	Vue d'ensemble et objectifs de l'atelier	Mike Clapham
9 h 10	Présentation du panel	Président : Roger Yates
9 h 15	Présentations du panel sur les enjeux et les priorités au Nunavut	Mathew Hough, Ville d'Iqaluit Robert J. Patrick, Nunavut Power Corporation Michael Hine, Qikiqtaaluk Corporation Barbara Armstrong, Inuvik Recycling Society
10 h	Pause	
10 h 15	Discussion des questions soulevées par les panélistes et séance plénière	Facilitateur : Carole Burnham
12 h	Buffet et réseautage	
13 h	Séance plénière (suite) et discussion des projets	Tous
15 h	Pause	
15 h 15	Commentaires et problématiques de clôture de la table ronde	Tous
15 h 45	Prochaines étapes	Mike Clapham
16 h 15	Sommaire et remerciements	Roger Yates
16 h 30	Levée de la séance	

## Annexe IV

### Consultations sur une Stratégie canadienne de la récupération des ressources Consultation du Nunavut, tenue à Iqaluit, le 14 juin 2002

#### Liste des participants

<b>Compagnie</b>	<b>Nom</b>	<b>Téléphone</b>	<b>Courriel</b>
Centre de services aux entreprises Canada-Nunavut	Robin Stout	867-979-6813	<a href="mailto:cnbsc@gov.nu.ca">cnbsc@gov.nu.ca</a> <a href="mailto:rstout@gov.nu.ca">rstout@gov.nu.ca</a>
Bureau géoscientifique Canada-Nunavut	John Glynn - Morris	867-979-3539	<a href="mailto:jglynnmo@nrcan.gc.ca">jglynnmo@nrcan.gc.ca</a>
CANMET, RNCAN	Roy Sage		<a href="mailto:rsage@nrcan.gc.ca">rsage@nrcan.gc.ca</a>
Ville d'Iqaluit	Mathew Hough (panéliste)	867-979-5633	<a href="mailto:hough@nunanet.com">hough@nunanet.com</a>
Association des aînés	Geosa Uniqsaraq	867-979-5626 867-979-5617	Télécopieur : 867-979-3712
Association des aînés	Inuusie Davidee	867-979-5626 867-979-5617	Télécopieur : 867-979-3712
Association des aînés	Sammy Qaumariak	867-979-5626 867-979-5617	Télécopieur : 867-979-3712
Environnement Canada	Sid Bruinsma	867-975-4636	<a href="mailto:sid.bruinsma@ec.gc.ca">sid.bruinsma@ec.gc.ca</a>
Hatch	Carole Burnham (facilitateur)	416-445-0500	<a href="mailto:cburnham@attcanada.ca">cburnham@attcanada.ca</a>
Hatch	Roger Yates (facilitateur)	905-403-4131	<a href="mailto:ryates@hatch.ca">ryates@hatch.ca</a>
Inuvik Recycling Society	Barbara Armstrong (panéliste)	867-777-2072	<a href="mailto:recycle@permafrost.com">recycle@permafrost.com</a>
Iqaluit Recycling Society	Jonathan Wright	867-975-8500	<a href="mailto:coord@nunanet.com">coord@nunanet.com</a>
RNCAN – Iqaluit	David Scott	867-979-3539	<a href="mailto:djscott@nrcan.gc.ca">djscott@nrcan.gc.ca</a>
RNCAN – Ottawa	Mike Clapham	613-992-4404	<a href="mailto:mclapham@nrcan.gc.ca">mclapham@nrcan.gc.ca</a>
Gouvernement du Nunavut	Colleen Healey (étudiant)	867-975-5900 867-975-5938	<a href="mailto:chealey@gov.nu.ca">chealey@gov.nu.ca</a>
Gouvernement du Nunavut	Elizabeth Sherlock	867-975-5912	<a href="mailto:esherlock@gov.nu.ca">esherlock@gov.nu.ca</a>
Gouvernement du Nunavut – Administrations communautaires et Transports	Frank Pearce	867-975-5346	<a href="mailto:fpearce@nunanet.com">fpearce@nunanet.com</a>
Nunavut Power Corporation	Robert J. Patrick (panéliste)	867-975-3014	<a href="mailto:rpatrick@npc.nu.ca">rpatrick@npc.nu.ca</a>
Nunavut Research Institute	Guy D'Argencourt	867-979-4660	<a href="mailto:stsnri@nunanet.com">stsnri@nunanet.com</a>
Nunavut Research Institute	Rick Armstrong	867-979-4660	<a href="mailto:secnri@nunanet.com">secnri@nunanet.com</a>
Peterson & Auger	Dave Drepper (pour Jack Walker)	867-873-4800	<a href="mailto:jwalker@yellowknifeinn.com">jwalker@yellowknifeinn.com</a>
Qikiqtaaluk Corporation	Michael Hine (panéliste)	867-979-8404	<a href="mailto:mhine@nunanet.com">mhine@nunanet.com</a>
Qikiqtani Inuit Association	John MacDougall	867-979-5391	<a href="mailto:johnmac@nunanet.com">johnmac@nunanet.com</a>
Conseil du recyclage de l'Ontario	Jo-Anne St. Godard	416-960-1025 poste 13	<a href="mailto:joanne@rco.on.ca">joanne@rco.on.ca</a>

**N'ont pas assisté à la réunion :**

<b>Compagnie</b>	<b>Nom</b>	<b>Téléphone</b>	<b>Courriel</b>
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien	Janice Traynor	867-975-4554	<a href="mailto:traynoj@inac.gc.ca">traynoj@inac.gc.ca</a>
RNCan – Iqaluit	Brian Helwig	867-979-6444	<a href="mailto:bhellwig@nunanet.com">bhellwig@nunanet.com</a>
Nunatta Environmental Services	Alain Carriere	867-979-1488	<a href="mailto:Alain.carriere@nunatta.com">Alain.carriere@nunatta.com</a>
Gouvernement du Nunavut – Administrations communautaires et Transports	Doug Sitland	867-975-5341	<a href="mailto:dsitland@gov.nu.ca">dsitland@gov.nu.ca</a>

**N'ont pu venir à la réunion mais ont demandé la documentation :**

<b>Compagnie</b>	<b>Nom</b>	<b>Téléphone</b>	<b>Courriel</b>
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien	John McEwen	819-997-3109	<a href="mailto:McEwenJ@inac.gc.ca">McEwenJ@inac.gc.ca</a>
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien	Valerie Hume	819-997-9480	<a href="mailto:HumeV@inac.gc.ca">HumeV@inac.gc.ca</a>
Multi-materials Stewardship Board	Nancy Griffiths	709-757-0782	<a href="mailto:ngriffiths@mmsb.nf.net">ngriffiths@mmsb.nf.net</a>
Gouvernement du Nunavut	Gordon Mackay	867-975-5917	<a href="mailto:gmackay@gov.nu.ca">gmackay@gov.nu.ca</a>
Gouvernement du Nunavut – Protection de l'environnement	Earl Badaloo	867-975-5910	<a href="mailto:ebadaloo@gov.nu.ca">ebadaloo@gov.nu.ca</a>
Nunavut Tunngavik Incorporated	Kathleen Tagoona	867-975-4900	<a href="mailto:ktagoona@tunngavik.com">ktagoona@tunngavik.com</a>

Annexe V  
Inventaire des initiatives de récupération des ressources  
au Nunavut  
Juin 2002

Initiative	Description générale	Partenaires	État d'avancement
Programme de recyclage domestique	La Ville d'Iqaluit a commencé à faire la collecte des contenants de plastique et de métal recyclables et des déchets domestiques dangereux. Des recherches sont en cours afin d'étendre ce programme au recyclage commercial et d'y adjoindre un programme de consigne des bouteilles.	Ville d'Iqaluit et société de recyclage d'Iqaluit.	Lancé en décembre 2001; en cours.
Programme de recyclage du papier	Le papier déchiqueté est ramassé dans les bureaux gouvernementaux d'Iqaluit à des fins de recyclage.	Ville d'Iqaluit et Nunavut	En cours.
Installations de chauffage à distance	Ces systèmes de chauffage utilisent la chaleur résiduelle des groupes générateurs diesel existants pour chauffer des installations avoisinantes.	Nunavut et Nunavut Power Corporation	Des systèmes de chauffage à distance ont été installés dans 7 collectivités. Cape Dorset, Iqaluit et Baker Lake sont les cibles des prochaines installations.
Gestion de l'énergie – Amélioration des systèmes	Il s'agit de moderniser ou de remplacer les systèmes ou de les convertir de façon à accroître l'efficacité énergétique, là où c'est faisable.	Nunavut	Plusieurs collectivités ont tenu des vérifications énergétiques et des ateliers sur la gestion de l'énergie.
Systèmes d'épuration de l'eau – Healthy House	Le «HealthyHouse Water Management System » est conçu pour recueillir et traiter les eaux usées sanitaires en vue de leur réutilisation dans tous les systèmes à eau non potable des immeubles.	Nunavut et municipalités participantes	Des systèmes ont été installés à Iqaluit; d'autres sont prévus à Iqaluit et à Cape Dorset.
Pratiques de construction exemplaires	Le document <i>Good Building Practices</i> (Pratiques de construction exemplaires) renferme des dispositions visant l'amélioration de l'efficacité énergétique et est utilisé en concomitance avec le <i>Code national du bâtiment</i> .	Nunavut	En cours.
Jumelage éolien-diesel à basse pénétration	Dans le jumelage éolien-diesel à basse pénétration, le système éolien complète la production du générateur diesel en fournissant une quantité d'énergie relativement petite par rapport à l'ensemble du système.	Nunavut Power Corporation	Installation et exploitation à Kugluktuk, Cambridge Bay et Rankin Inlet.
Panneaux photovoltaïques – Collège de l'Arctique	Des systèmes électro-solaires (photovoltaïques) convertissent le rayonnement solaire en électricité.	Collège de l'Arctique et Nunavut	En cours.
Projet de démonstration Solarwall®	Cette technologie solaire passive préchauffe l'air avant qu'il soit aspiré dans le système de chauffage et de ventilation d'un édifice. Pour évaluer son utilité dans le Nord, on a prévu un projet pilote dans une école de Rankin Inlet.	Nunavut et RNCAN	Installation en 2001; exploitation et surveillance en cours.